



05 SEP. 2022

Rapport d'activité 2021

AVIS FORMULÉS PAR LE CONSEIL CITOYEN SUR LE PROJET DE RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONTRAT DE VILLE 2021

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des membres du conseil citoyen et chacun de ses membres a été invité à formuler son point de vue qui a fait l'objet d'un recueil d'informations et d'avis jusqu'au 31/08/2022.

1, La gouvernance du contrat de ville et les modalités d'association du conseil citoyen

Point négatif.

En l'occurrence, peu d'invitations du conseil citoyen aux cotech ou copil. Donc pas de réponses fiables sur le contrat de ville.

Nos demandes de rendez-vous n'ayant pas aboutis ce manque de communication a perduré, et a conforté un système d'information de base des habitants par les médias et autres de tout bord (journaux, internet, etc...), dont on verra le résultat l'année prochaine.

2. Évaluation du pilier cohésion sociale (éducation, sport, culture, santé, prévention de la délinquance et accès aux droits...)

Aucun retour en général sur ce pilier hors mis part les contacts établis avec des associations locales ou nationales.

D'ailleurs, dans le cadre précis du contrat de ville, que penser du contrat local de santé se terminant fin 2022 qui est invisible en particulier sur l'accès aux soins et les activités physiques ?

Ou en est le rattrapage du décrochage scolaire des élèves « perdus » depuis le confinement ?

Points restant toutefois positif par les habitants:

- les animations de quartier pour les enfants,
- dématérialisation et accès au droits,
- préventions des mineurs,

3. Évaluation du pilier cadre de vie et renouvellement urbain

L'action du CC a porté principalement sur le relogement des habitants concernés par l'ANRU ou par des soucis de demande d'amélioration d'habitat passant par un déménagement.

Sur demandes individuelles d'habitants dans le cadre de relogement « ANRU » nous avons travaillé avec eux, sur l'étude des dossiers et la mise à jour si nécessaire, et le suivi de leurs demandes, en travaillant avec les techniciens, et /ou habitat du Gard, et autres bailleurs sociaux.

Des logements conservés ont été rénovés énergétiquement mais le reste ?

Mais ou en est le reste des travaux prévus voies douces, pyramides, etc.. ? S'agit-il d'un problème financier ou d'appel d'offre retardés ?

Là aussi, les demandes de rendez-vous n'ont pas abouties.

4. Évaluation du pilier emploi développement.

Pas d'information sur ce sujet, et pas de suivi du questionnaire posés par les habitants, exemple

Sur la question sur l'emploi d'habitants par les entreprises en charge des travaux qui n'a toujours pas reçu de réponse.

5. Constat global sur l'évolution du quartier politique de la ville en 2020.

Le constat est pour 2021 n'est plus positif.

Il y a trop d'attentes, peu/ou/ pas de communications :

- par exemple sur la sécurité des habitants (mère de famille, personnes âgées),
- la santé,
- le sport,
- l'habitat, un programme de rénovation urbaine qui « patine », est-ce à cause des relogements, des financements, là aussi, les ddes de rendez-vous au près d'élus n'ont rien données, et le peu d'info que les habitants ont reçus sont par les médias.... qui ne répondaient pas à leurs interrogations .

- les conditions de transport qui pourraient être améliorées même si ce programme est déjà une réussite.
- etc....

6. Évolutions souhaitées pour le contrat de ville 2021.

Renforcer et/ou créer des actions :

- sur l'apprentissage de la langue française, et sur la mise en place d'atelier pour permettre le renouvellement des titre de séjour, demande de nationalité française, etc... qui sont en augmentations.
- sur l'accès à l'entreprise des jeunes des quartiers (travailleurs indépendants ou autres) en faisant un état des lieux de l'existant et une information de celui-ci. (si cela a été fait nous n'avons eu aucune information.
- sur le développement du FPH voir les modalités d'informations à étudier
- sur le partenariat entre le C.C. et les services concernés pour que les habitants non satisfait ou en questionnement concernant leurs futur relogement se passe du mieux possible.
- sur le suivit et l'aide aux habitants pour trouver un emploi dans les entreprises ayant en charge les travaux dans les quartiers.
- Sur l'étudie les demandes concernant la circulation routière (dos d'ânes, contrôle des habitants circulant en trottinette ou vélo électriques à proximités des écoles ou de bureau et commerces pouvant ou provoquant des accidents
- sur l'étudie ou la ré-étude des accès dans les quartiers aux personnes handicapées.
- installer des bancs pour les personnes âgées,handicapées ou à mobilité restreinte, qui attendent les bus de la navette (soit ils arrivent trop tôt, soit en retard)
- étendre les possibilités de mobilités dans la ville, ou augmenter les passages des bus.
- certes les logements conservés vont être rénovés énergétiquement, mais si le programme prend du retard, il faut penser aux locataires en période de grosse chaleur (surtout au mois d'août) qui ne peuvent trouver d'endroit pour se mettre au frais.

D'autres part :

- les créneaux horaires choisi pour recevoir les habitants ont bien fonctionné. Et le maillage semble suffisamment performant pour obtenir rapidement des informations nécessaires, ou mettre en relations les habitants .
Nous concevons
- les marches dans les quartiers effectuées avec des habitants(es), sur rdv sms fonctionnent aussi bien, nous conservons la méthode et nous nous attacherons à inviter l'élue et les techniciens qui y ont manifesté un intérêt.
Si d'autres personnes souhaitent y participer elles peuvent nous contacter.

Nous remercions, les techniciens ou élus qui ont répondu dans la mesure de leur possibilités à nos questions, et nous espérons que l'année 2022 sera meilleure, pour les habitants.

Les membres du conseil citoyen